

TAMBOUR BATTANT

N° 248

ENEZ FÊTER NOËL
SALLE POLYVALENTE DE DENNEMONT

Vendredi 11 décembre
à 20 heures

*Accueil des nouveaux habitants
Remise des médailles du travail
et des « Marianne d'or »*

Samedi 12 décembre
14 h 00 à 17 h 00

Pour nos séniors, à partir de 68 ans, Distribution des colis de Noël, suivie
d'un goûter

Dimanche 13 décembre
14 h 45

Pour les enfants âgés de 3 à 10 ans
Spectacle de clowns « *Le concert* » avec Ploum et Lili

Dimanche 13 décembre de 8 h 00 à 20 h 00
2ème tour des élections régionales

Le Mot du Maire

DE TOUT... UN PEU

PAS D'AUGMENTATION !

Ainsi l'a décidé votre conseil municipal : les prix du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire et des différentes locations seront maintenus à leur niveau actuel. Toutes les communes, la nôtre en particulier, voient leurs ressour-

ces drastiquement baisser, mais nous avons réussi à faire baisser nos factures de gaz, d'électricité, et comme tout augmente aussi pour vous... nous avons voulu marquer une pause dans ce domaine !

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAMY) UN SERVICE INDISPENSABLE ... À RATIONALISER !

Les comptes-rendus d'activité, réalisés par la CAMY sont éloquents : sur les 30 communes de la CAMY qui bénéficient de ce service, les habitants de Follainville-Dennemont sont de très loin les plus grands utilisateurs du TAMY, et cela même au regard de communes plus importantes.

Ce service a un coût : plus ou moins 35 € par voyage alors que l'utilisateur ne règle que 2 €. La Région, en charge des transports, normalement, n'apporte aucune aide. Seule la CAMY finance ... finançait, puisqu'elle disparaît au profit de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise. Je suis inquiet pour le devenir de ce service indispensable, Je me battra

pour son maintien dans la nouvelle entité.

Il faut aussi rationaliser ce service. Nous allons avoir un nouvel arrêt rue des Berbiettes où il y aura , à coup sûr, de nombreux nouveaux clients.

Il nous faut définir des horaires de départ, voire de retour (plus compliqué) communs à un certain nombre d'usagers pour optimiser les coûts d'exploitation.

Battons-nous pour maintenir le transport à la demande mais mettons-y du nôtre. Nous reviendrons vous voir, vous les utilisateurs réguliers pour échanger avec vous !

Le Mot du Maire

DE TOUT...UN PEU (SUITE)

POUR STATIONNER MALIN SUR NOTRE COMMUNE

Il arrive quelquefois que certains événements drainent bon nombre de participants sur un même lieu. Se pose alors le problème du stationnement des voitures. Voici quelques solutions !

Follainville : Aux abords de la mairie et/ou de l'église peu de stationnement sont offerts, mais si nécessaire vous pouvez joindre la mairie, pour qu'exceptionnellement soient mis à votre disposition, le parking de la Maison Pour Tous, la cour arrière de la mairie (cette dernière est d'ailleurs ouverte pour chaque élection). N'oubliez pas non plus le parking, situé rue du Bois, devant l'école de musique... et beaucoup mieux, le terrain des boulistes rue Pierre et Marie Curie et le parking au dessus du lavoir couvert.

Dennemont : Pour les deux écoles et la salle polyvalente principalement. Vous disposez dorénavant d'une vaste aire de stationnement derrière la salle polyvalente, d'une autre aire provisoire à côté de la chapelle.

Mais pour la fête des deux écoles, samedi 19 décembre au matin par exemple, où vous serez très nombreux, pensez beaucoup plus large !

Compte tenu de la fermeture du SSR, les espaces réservés au stationnement sont dorénavant très vides, espace Condorcet.

N'hésitez pas ! vous êtes à moins de 200 mètres de nos écoles. Vous pouvez également vous garer rue de la Pleigne (qui fait face à l'école) ou sur le parking à côté de la grange (souvent bien rempli).

Et puis surtout ... la marche à pied est bien plus saine !

Le Mot du Maire

DE TOUT ... UN PEU (FIN)

Une page de l'histoire de Dennemont se tourne

Lundi 7 décembre, les 60 derniers patients qui séjournaient au SSR (Soins de Suite et Rééducation) ont été transférés à l'hôpital François Quesnay de Mantes la Jolie (45) et l'hôpital de Meulan/ Bécheville (15).

C'est une présence hospitalière continue depuis l'après-guerre qui se termine, qui permet à de nombreuses Dennemontoises et Follainvilloises de trouver une activité enrichissante au pas de leur porte. J'aurais l'occasion de revenir sur toute cette période fertile en événements.

C'est un bouleversement pour tous les personnels qui y travaillaient encore, avec cœur, qui formaient une vraie famille soudée, et qui ont mis spontanément, malgré tout, les bouchées doubles pour le déménagement et l'installation dans leurs nouveaux centres. Quelles soient toutes remerciées.

Que va devenir le site de l'hôpital ?

Bonne question !

Il est, en haut comme en bas, propriété du centre hospitalier François Quesnay, encadré fortement dans sa gestion par l'Agence Régionale de Santé.

Vous êtes nombreux à vous inquiéter du deve-

nir de ces deux bâtiments imposants : nous aussi !

La direction de l'hôpital qui doit combler un très gros déficit souhaite vendre et non pas louer, ni prêter ces locaux... C'est une très bonne chose pour nous. La maison de retraite, en haut, vide depuis 2005 est dévastée. Je ne vois pas comment ce bâtiment très énergivore et pollué pourrait être réhabilité. Il devra être rasé. Le marché de l'immobilier n'étant pas porteur, les acquéreurs depuis 2005 ne se précipitent pas.

Pour ce qui est du SSR situé le long de la rue Jean Jaurès, l'hôpital de Mantes procède actuellement au démantèlement des installations, ce qui est une très bonne chose. Votre conseil municipal a comme projet de raser le bâtiment et d'établir en lieu et place une liaison routière entre le haut et le bas de Dennemont, permettant ainsi plus aisément la mise en sens unique, d'une partie, de la rue Jean Jaurès. Mais tout ceci a un coût. Nous ne connaissons pas le prix de vente. Nous risquons de nous heurter à une impossibilité financière ... affaire à suivre.

Les électeurs de Follainville-Dennemont à l'honneur

Depuis quelques années, Follainville-Dennemont collectionne quelques records originaux et flatteurs. Ceux du plus grand nombre d'électeurs se rendant aux urnes. Ce fut le cas pour les dernières élections cantonales où nous étions en tête pour les communes de 500 à 2000 habitants. Ce fut surtout vrai lors des deux dernières élections municipales en 2008 et 2014 où vous étiez venus très nombreux, nous

propulsant en tête de toutes les communes des Yvelines (269 !). C'est là un signe très fort de votre attachement à votre commune, sa vie, ses animations. Nous les élus en sommes très heureux et fiers. Merci aussi à notre commission électorale qui fait du bon travail bénévole.

Rendez-vous dès dimanche pour battre de nouveaux records !

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

■ COORDONNÉES, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Site : www.Follainville-Dennemont.fr

Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Samedi matin : de 9h à 11h30.

Fermée le mardi et le jeudi.

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

Pendants les vacances de Noël, la mairie sera fermée le samedi 19, samedi 26, jeudi 31 décembre 2015 et samedi 2 janvier 2016.

SALLE POLYVALENTE DE DENNEMONT :

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL, DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL, SPECTACLE

Vendredi 11 décembre à 20 heures, accueil des nouveaux habitants et remise des médailles du travail.

Samedi 12 décembre de 14h00 à 17h

Distribution des colis de Noël suivie d'un goûter pour nos séniors âgés de 68 ans et plus.

Dimanche 13 décembre à 14h45

L'équipe municipale a donné rendez-vous au Père Noël pour les enfants de Follainville-Dennemont âgés de 3 à 10 ans pour un spectacle de clowns « *Le concert* » avec Ploum et Lili.

■ BALAYAGE DE NOS RUES

Les prochains jours de balayage de nos rues sont les 14 janvier et 11 février 2016.

Pensez à déplacer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

■ ENTRETIEN DES CONDUITS DE FUMÉE : PENSEZ-Y !

Avec l'arrivée du froid, il nous semble bon de vous rappeler que tout occupant d'immeuble ou d'appartement doit s'assurer du bon état des conduits de fumée et qu'un ramonage doit être assuré au moins une fois par an au début de chaque période de chauffe.

■ INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Une campagne de prévention et d'information sur le risque d'intoxication par monoxyde de carbone est reconduite cette année. Pensez à :

- Faire vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel,
- Faire ramoner mécaniquement vos conduits d'évacuation des produits de combustion,
- Aérer votre logement même en hiver et ne jamais boucher les entrées d'air,
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils (notamment l'utilisation des chauffages d'appoint

de manière discontinue, l'utilisation en extérieur des braseros et des groupes électrogènes).

■ ÉLECTIONS RÉGIONALES LE 13 DÉCEMBRE 2015

Changement de l'emplacement du bureau de vote de Dennemont.

Attention, le bureau de vote de Dennemont est désormais à la Maison des Services Publics, 133A rue Jean Jaurès à côté de la salle polyvalente, sur la future place communale.

Le bureau de vote de Follainville demeure quant à lui à la Mairie.

■ TRANSPORT À LA DEMANDE : N'HÉSITEZ PAS À L'UTILISER !

« TAMY en Yvelines » est un service de transport collectif à la demande qui vient en complément des réseaux urbains pour répondre aux besoins de déplacement en heures creuses des habitants de Follainville-Dennemont.

Tout habitant de Follainville-Dennemont doit s'être préalablement inscrit auprès de la Camy. Lors de chaque transport, le voyageur doit obligatoirement présenter sa carte d'abonné au conducteur. Le tarif est de 2 € par trajet effectué (*aller simple*), soit l'équivalent d'un ticket vendu à l'unité à bord des bus.

Les enfants de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un parent (*ou d'une personne mentionnée sur la fiche d'inscription*). Des sièges-auto et rehausseurs sont à la disposition de nos conducteurs, il est nécessaire de préciser la présence d'un bébé ou d'un enfant lors de la réservation.

Le service TAMY est accessible aux personnes à mobilité réduite justifiant d'une invalidité inférieure à 80 %. Lors de l'inscription obligatoire à l'accès au service il sera demandé une photocopie de la carte d'invalidité.

Pour toute demande de renseignement, d'inscription ou de réservation, contactez le numéro Azur 0810 110 610 ou par mail à tamy@camy-info.fr du lundi au samedi de 9h à 18h (*sauf les jours fériés*).

La fiche d'inscription et les différentes destinations sont disponibles en mairie de Follainville-Dennemont ou téléchargeables sur notre site internet.

■ QUE FAIRE DE VOS SAPINS DE NOËL ?

A l'issue des fêtes de fin d'année, vous serez amenés à vous débarrasser de vos sapins de Noël.

En priorité, vous devrez les emmener en déchetterie. Dans un deuxième temps, ils seront collectés le mercredi 27 janvier 2016, avec les encombrants.

Infos communales, tarifs 2016

■ RESTAURATION SCOLAIRE - PRIX DU REPAS

Le prix du repas est maintenu à 4,20 euros.

Le prix du repas extra-muros est maintenu à 5,78 €

Le tarif dégressif est maintenu à 2,84 € pour les familles ayant au moins trois enfants fréquentant ensemble le restaurant scolaire, par enfant et par repas.

■ LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

TARIFS MAINTENUS

Pour le week-end (*deux jours*) : 380 €

Tarif pour location supplémentaire dans la même année : 580 €

Montants des cautions inchangés

caution locaux : 400 €

caution ménage : 150 €

■ TARIFS GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE : LES TARIFS 2015 SONT MAINTENUS POUR 2016

Tranches de Quotient familial	Participations garderie du matin		Participation garderie du soir	
	7h15	8h00	16h30	16h30
	à 8h35	à 8h35	à 18h00	à 19h00
1-de 0 à 350 €	1,73 €	1,15 €	3,44 €	4,61 €
2-de 351 à 450 €	2,02 €	1,46 €	4,07 €	5,18 €
3-de 451 à 550 €	2,30 €	1,73 €	4,61 €	5,74 €
4-de 551 à 650 €	2,59 €	2,03 €	5,18 €	6,31 €
5-au-delà de 650 €	2,88 €	2,30 €	5,74 €	6,92 €

■ PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE CENTRE AÉRÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les participations de la commune aux frais de centre aéré seront versées aux familles concernées, en fonctions du quotient familial, comme suit :

Tranches de quotient familial	% de participation communale
1 - de 0 à 350 €	70 %
2 - de 351 € à 450 €	60%
3 - de 451 € à 550 €	50%

4 - de 551 € à 650 €	40%
5 - au-delà de 650 €	30%

La base de cette participation restant le coût de base réclamé aux familles par les collectivités concernées, ce dans la limite maximum des sommes versées à ce titre aux familles dont les enfant fréquentent les centres aérés de la ville de Mantes-la-Jolie, ville avec laquelle la commune de Follainville-Dennemont a conventionné pour l'accueil de ses enfants.

■ EMPLACEMENT DES BOÎTES AUX LETTRE « MAIRIE »

Vous avez parfois des courriers, des coupons-réponses, à nous faire parvenir. Pour cela deux boîtes aux lettres sont à votre disposition :

À Follainville : boîte au lettre verte implantée devant la mairie.

À Dennemont : boîte aux lettres sur le mur de l'école Ferdinand Buisson côté place Marceau Vallot. Sur cette boîte est indiqué « MAIRIE »



Le Mot du Maire

SUR LE FRONT DES TRAVAUX

Le nombre des sujets à traiter, la crainte de vous lasser par trop de lecture, m'a fait reculer plusieurs fois le traditionnel éditorial « Sur le front des travaux ». Et pourtant les travaux ont continué à se succéder avec plus ou moins de succès sur un rythme soutenu, très soutenu, trop soutenu ! Faisons le point :

Ecole Le Petit Prince

La quatrième classe a pu ouvrir à la rentrée de septembre comme programmé. Les travaux se sont déroulés à peu près correctement. Nous respectons scrupuleusement l'enveloppe prévue et avons bénéficié d'une subvention à hauteur de 50 % de la CAMY (une des dernières).

Ainsi, nos trois enseignants bénéficient d'une salle supplémentaire pour diversifier les activités de nos élèves.

Ecole maternelle Les Farfadets

Certes, nous avons là aussi fait respecter l'enveloppe budgétaire prévue. Que ce fut long et compliqué... avec pour finir un beau loupé qui n'a pas échappé au capitaine préventionniste lors de la commission sécurité qui devait donner l'autorisation d'utiliser tous les nouveaux locaux. L'architecte, suite à un mauvais plan, a dû modifier son projet en cours de réalisation et a oublié, en partie, les espaces de sécurité obligatoires dans la nouvelle salle d'évolution désormais située au 1^{er} étage, sans que le bureau de contrôle ne soulève le problème. Résultat : nous devons limiter à 50 le nombre de personnes pouvant fréquenter les lieux. Nous avons saisi l'architecte afin qu'il corrige son erreur et avons bloqué le paiement de ses prestations.

Mais pour le reste, nos « farfadets » utilisent régulièrement maintenant l'amphithéâtre créé dans la rotonde. A la rentrée de janvier, ils pourront se reposer dans le nouveau dortoir beaucoup plus grand et s'épanouir dans la quatrième classe qui va pouvoir servir de salle d'activités supplémentaire et puis les beaux jours venus, les heureux parents pourront papoter, assis sur les bancs positionnés dans le petit square d'accueil.

C'est en mai qu'enfin La Maison des Assistantes Maternelles a pu ouvrir:

Celles et ceux d'entre vous qui ont pu la visiter ont été ravis de découvrir cet espace très ludique, joyeux et très équipé d'entrée, et les « petits clients ! » n'ont pas tardé !

La nouvelle garderie périscolaire a ouvert pour la rentrée scolaire de septembre, dans un espace accessible et adapté. Et pour les devoirs du soir, l'ancienne garderie est d'une grande utilité.

Quant à la Maison des Services Publics,

disponible depuis octobre, elle fut très utile à toutes nos associations pour pallier le retard dans la livraison de la salle d'évolution de l'école maternelle. Les enseignants de l'école Ferdinand Buisson l'utilisent et, ponctuellement, cette salle rend service pour accueillir diverses rencontres.

Et puis si vous ne l'avez pas découverte dimanche 6 décembre, vous pourrez le faire dimanche prochain, 13 décembre, lors du second tour des élections régionales. Vous pourrez même, exceptionnellement, vous garer juste devant !

Le Mot du Maire

SUR LE FRONT DES TRAVAUX (SUITE)

Notre projet « Centre de Village » avance très doucement.

Peut-être allons-nous pouvoir aboutir à un accord avec le promoteur en vue d'acquérir les **deux locaux commerciaux** à un meilleur prix. Dans ce cas nous pourrions rapidement contracter avec nos futurs commerçants...
A suivre...

En attendant, la réalisation de la **place** par elle-même avance à pas comptés. Nous en sommes actuellement à la réalisation des murets.

Nous avons programmé de reconstruire, grâce à l'aide du PNRVF, le mur de façade du cimetière qui est en très piteux état, de lui redonner un aspect plus rural. Mais nous rencontrons momentanément un gros obstacle : beaucoup d'entre vous ont subi il y a plusieurs semaines une coupure de gaz liée à une nouvelle fuite de gaz rue Jean Jaurès, nouvelle car depuis 1994 nous en avons subi de nombreuses dans ce secteur !

Sur mon insistance GRDF recherche une solution pérenne. Sera-t-elle de changer totalement la canalisation ? ou sur quelle tronçon ? la décision doit nous être communiquée en février. En attendant, nous ne pourrions pas attaquer la construction du mur du cimetière qui tangente cette canalisation.

Pour le 1er semestre 2016, nous avons planifié la plantation de tous les **arbres** prévus : le remodelage des terrains des futurs lots à bâtir situés à gauche en montant la future rue **des Coteaux du Vexin**, l'implantation de la coulée verte située à droite en montant la même voie, et l'ouverture de cette dernière afin de permet-

tre en particulier la desserte par car de nos deux nouvelles résidences d'accueil.

Grâce à l'action de notre association Saint Martin et de l'évêché de Versailles, l'intérieur de la **chapelle Sainte Elisabeth** a été totalement restauré. Le résultat est parfait car la restauration fut de qualité. D'autres travaux sont programmés en particulier la rénovation de la toiture.

La CAMY nous ayant octroyé une subvention (la dernière), nous allons pouvoir, à partir de juillet, réaliser **l'accessibilité à notre chapelle**, à partir d'une nouvelle aire de stationnement qui sera équipée d'une borne de recharge électrique. Un parvis sera réalisé devant la chapelle qui soulignera son renouveau.

Mlle Lenoir qui, par un legs consistant, permit sa construction au début du 20^{ème} siècle doit en être très heureuse, là où elle se trouve !

Secteur des Berbiettes, la nouvelle rue **Fernand Benoist** permet de desservir, depuis octobre, l'arrière de nos deux résidences qui sera l'accès privilégié des véhicules qui les fréquenteront.

Côté rue des Berbiettes, les parvis des deux entités sont pratiquement achevés, ainsi que la contre-allée et le futur arrêt de bus. Les plantations seront réalisées au printemps. Un promontoire /square sera constitué à l'intersection de la future voie des Coteaux du Vexin et de la rue des Berbiettes, promontoire qui offrira une large vue de la vallée de la Seine jusqu'au massif du Chesnay ! Vous pourrez venir y admirer nos coteaux de Seine au fil des saisons.

Le Mot du Maire

SUR LE FRONT DES TRAVAUX (FIN)

Les « Monts de Diane » accueillent actuellement les premiers résidents. Cette résidence joue pleinement le rôle qui lui est dévolu : recevoir en priorité des personnes âgées et/ou handicapées. Beaucoup de nos nouveaux concitoyens ont déjà des liens filiaux avec des habitants de Follainville-Dennemont et de nos communes avoisinantes.

C'est à partir de janvier 2016 que notre résidence d'accueil « Handi Val de Seine » recevra ses premiers locataires.

La construction de ces deux résidences s'est déroulée rapidement, dans de très bonnes conditions,... Les deux propriétaires ont eu de la chance, eux !

La Réhabilitation de la Ferme Vaslon et sa transformation en 15 logements sociaux est prometteuse... mais bien lente ! Nous nous faisons du souci sur le devenir de la grange située près de l'école, malmenée durant la démolition fin 2014.

Nous sommes impatients de voir s'achever enfin ce chantier, car nous voudrions terminer le chemin des écoliers, l'ouvrir à ces derniers, à leurs parents et aux promeneurs, au plus tard pour la rentrée de septembre.

Nos Services Techniques ont entrepris sur plusieurs secteurs du village, des opérations de végétalisation/fleurissement. Ils vont les poursuivre... Nous venons de procéder à une campagne de bouchage de trous, de réfection de la voirie sur l'ensemble de la commune.

Même si nous rencontrons des difficultés technico-administratives, nous n'avons pas renoncé à l'implantation d'un réseau de vidéo protection...

Un plan de signalisation, subventionné par le PNR, sera implanté sur l'ensemble de nos deux villages courant 2016...

Et puis, il va falloir aussi nous poser, souffler, accueillir personnellement tous nos nouveaux habitants, essayer de comprendre ce que veut l'Etat, ce qu'il va nous imposer, quelle latitude va être laissée aux communes dans le cadre de la nouvelle communauté urbaine qui débute au 1^{er} janvier 2016 dans un flou « artistique » très inquiétant.

Souhaitons nous beaucoup de courage pour l'année prochaine et pensons d'abord à passer de très belles fêtes auprès de celles et ceux qui nous sont chers.

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Infos associations

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CPAFD

L'assemblée générale du CPAFD aura lieu le mardi 19 janvier 2016 à 20h30 à la Maison Pour Tous.

JUDO CLUB

Comme chaque année le club de Judo de Follainville-Dennemont organise un cours commun pour les baby et enfants.

Ce cours aura lieu mercredi 16 décembre de 17h00 à 18h30 à la salle polyvalente de Dennemont.

Nous demandons à chaque enfant d'apporter un petit cadeau d'une valeur de 5/10 euro qui sera mis en commun et redistribué à la fin du cours par le père Noël.

Renseignements et contacts : Diane 06.70.71.35.30

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié est un club inter-générations.

Toute l'équipe du club vous invite à venir la rejoindre à la Maison Pour Tous le 2^e mardi de chaque mois à partir de 14h pour passer ensemble un après-midi amical (*jeux de société, goûter, échanges, etc...*).

Contacteur Madame Breton Sylviane au 06 82 32 52 74.

Marche-Promenade du club de l'amitié

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h00 et les vendredis après-midi à 14h place du 8 mai à Dennemont.

Contacteur M. Peneau au 01.34.78.77.93

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale du club de l'amitié aura lieu le mardi 12 janvier 2016 à 14h à la Maison Pour Tous.

ACTIVITÉ GÉNÉALOGIE

Les prochains rendez-vous généalogie auront lieu à Dennemont, à côté de l'école, 131 rue Jean Jaurès aux dates suivantes :

- Jeudi 10 décembre
- Jeudi 7 janvier
- Jeudi 28 janvier

Contacteur Madame Breton Sylviane au 06 82 32 52 74.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION AVIFOLD

L'assemblée générale de l'Avifold aura lieu le samedi 16 janvier 2016 à 18h à la Maison Pour Tous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SAINT MARTIN

L'assemblée générale de l'association Saint Martin aura lieu le samedi 6 février 2016 à 14h30 à la Maison Pour Tous.

TROIS PETITES NOTES DE MUSIQUE

Les auditions des élèves de l'école de musique « Trois Petites Notes de Musique » auront lieu du 14 au 20 février 2016 à la Maison Pour Tous.

Le coin des annonces

ANNONCES DIVERSES

Le service d'accueil familial du Département de Paris situé à Montfort-L'amaury poursuit son recrutement d'assistants familiaux dans le cadre d'un CDI. Devenez assistant(e) familial(e) et accueillez à votre domicile un enfant ou un jeune confié à l'Aide sociale de Paris. Renseignez vous au près du SAFD de Montfort-L'amaury
8, rue de Versailles
Montfort-L'amaury
tél : 01 34 86 02 01

Propositions ICA VOYAGES 2016 :

L'ICA vous propose;

Du 16 au 18 juin 2016 : le Puy du fou et le Marai Potevin

Du 21 au 28 septembre : un séjour en Croatie

Renseignements au près de Mr LECHEVALLIER
Alain

Tél : 06.34.77.23.59

À vendre 207 TRENDY

Caractéristiques :

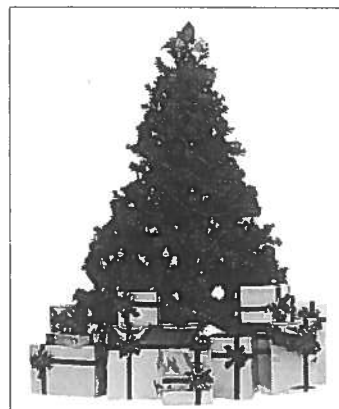
- 5 portes
- octobre 2011
- Diesel - 5 ch
- 90 000 km.

Contrôle technique : OK

Très bon état général

Prix : 7 600

Tél : 06.76.81.04.37 ou 06.76.81.23.37



Infos pratiques

■ ASSISTANTE SOCIALE : ARRÊT DE LA PERMANENCE SUR LA COMMUNE

Tous les mois, une assistante sociale se tenait à votre disposition à la salle polyvalente de Dennemont de 14h à 16h00. À ce jour, la permanence est arrêtée. Vous pouvez toujours contacter Madame HIDRIO au 01.34.77.87.00, Secteur d'Action Sociale de Limay, 8-10 avenue de la Paix

■ COLLECTE DE SANG

Les prochaines collectes de sang auront lieu à Limay, à la salle Kergomard,
Le 5 février de 15h à 20h
Le 6 de 12h à 17h

■ OUVERTURE DE L'AGENCE RETRAITE DE MANTES LA JOLIE

La CNAV ouvrira ses services de proximité au 2 bis boulevard Calmette, immeuble Origami, à Mantes la Jolie.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 avec ou sans rendez-vous, 13h30 à 17h exclusivement sur rendez-vous. contact : 01 34 77 89 12 ou 3660 lassuranceretraite.fr

Infos venues d'ailleurs

■ LA PATINOIRE DE MANTES-LA-JOLIE

Fermé depuis 2011 à la suite d'un chantier de réfection mal réalisé, cet équipement rouvrira le 19 décembre 2015. Au programme :

10h : Inauguration de la patinoire (tout public)

11h/12h : Initiation au patinage (public 8/12ans.

Séances de 20 min inscription *obligatoire-places limitées*)

14h/18h : Démo Freestyle sur glace

20h/23h : Soirée Ice-dance (tout public)

Tarifs spécial WE de réouverture

Entrée avec location de patins : 2€

(uniquement

applicable le 19 et le 20 décembre)

Horaires :

Samedi : 10h/12h 14h/18h et 20h/23h

Dimanche : 10h/12h, 14h/18h

Les programmes sur www.la-patinoire.fr

■ FEUX D'ARTIFICE / PÉTARDS

Attention comme chaque années, la Préfecture interdira certainement la vente, l'utilisation de feux d'artifice et de pétards pendant la période des fêtes de fin d'années



Planning des manifestations



VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015 – 20 heures – Salle polyvalente
Accueil des nouveaux habitants et remise des médailles du travail et des « Marianne d'Or »



SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015 – 14h à 17h – Animation autour d'un goûter pour nos seniors – Salle polyvalente de Dennemont
Distribution des colis de Noël suivie d'un goûter



DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015 – 14h45 – Salle polyvalente – Spectacle de Noël pour les enfants, suivi d'un goûter
L'équipe municipale a donné rendez-vous au Père Noël pour les enfants de Follainville-Dennemont âgés de 3 à 10 ans pour un spectacle de clowns « Le concert » avec la compagnie Ploum et Lili.

2016



MARDI 12 JANVIER 2016 – 14h – Maison Pour Tous
Assemblée générale du Club de l'Amitié avec la galette



SAMEDI 16 JANVIER 2016 – 18h – Maison Pour Tous
Assemblée générale de l'association AVIFOLD



MARDI 19 JANVIER 2016 – 20h30 – Maison Pour Tous
Assemblée générale du Comité Pour l'Animation de Follainville-Dennemont (CPAFD)



SAMEDI 6 FÉVRIER 2016 – 14h30 – Maison Pour Tous
Assemblée générale de l'association Saint Martin



DU 14 AU 20 FÉVRIER 2016 – Maison Pour Tous
Auditions de « Trois Petites Notes de Musique »



STARMANIA



Romeo & Juliette

Le CPAFD vous invite à un

PLACES
A RESERVER

Dîner-Spectacle

Tarif
27 Euros

interprété par la troupe Tempsdanse
sur le thème des comédies musicales



Le dimanche 7 février 2016 - 12h00 à 18h30

ROBIN
DES BOIS



CLEOPATRE
LA DERNIERE REINE D'EGYPTE

MOZART
L'OPERA ROCK

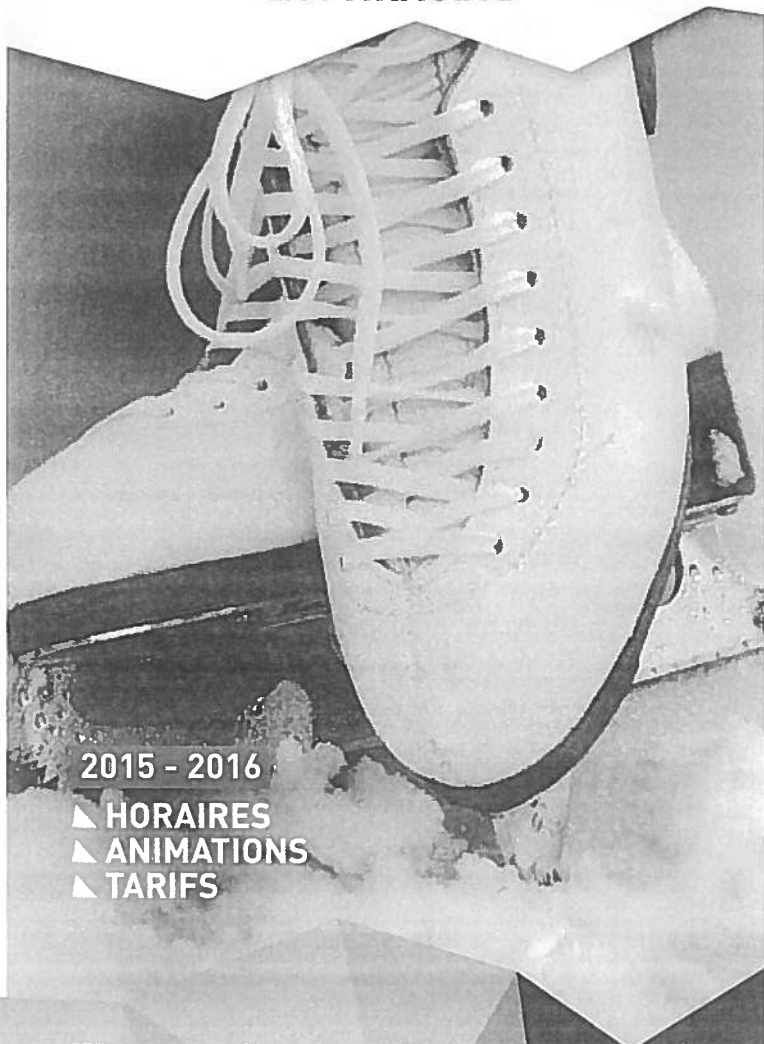


Inscription par mail : cpafd78@gmail.com

- ▲ Tout enfant de moins de 8 ans ou ne sachant pas patiner doit être obligatoirement accompagné d'un adulte.
- ▲ Évacuation de la piste 15 mn avant la fermeture.
- ▲ Les gants sont fortement conseillés.
- ▲ Le débardeur est interdit sur la glace pour des questions de sécurité.




LA PATINOIRE



2015 - 2016

- ▲ HORAIRES
- ▲ ANIMATIONS
- ▲ TARIFS

Patinoire
INTERCOMMUNALE

à Mantes-la-Jolie


LA PATINOIRE

Boulevard Georges Clemenceau,
78200 Mantes-la-Jolie

Tél. : 01 30 94 42 60

Retrouvez toutes les actus de la patinoire
et suivez-nous sur Facebook 



www.la-patinoire.fr

TARIFS

Entrée

Adulte	5 €
Etudiant	4 €
Jeune -18 ans	3,50 €

Midi'gliss

Tout public	2 €
mardi et vendredi de 11h30 à 13h30 en période scolaire	

Entrée licencié club

Adulte	4 €
Jeune -18 ans	3 €

Pass' 12 entrées

	sans patins	avec patins
Adulte	50 €	80 €
Etudiant	40 €	70 €
Jeune -18 ans	35 €	65 €
Licencié club adulte	40 €	
Licencié club -18 ans	30 €	

Location patins

	3 €
--	-----

Taille du 24 au 49

HORAIRES

Périodes scolaires

Mardi	11h30-13h30
Mercredi	14h30-18h
Vendredi	11h30-13h30 / 20h15-23h
Samedi	14h-17h30 / 20h15-23h
Dimanche	10h30-12h30 / 15h-18h

Congés scolaires

Lundi	14h30-18h
Mardi	14h30-18h
Mercredi	14h30-18h
Jeudi	14h30-18h
Vendredi	14h30-18h / 20h15-23h
Samedi	14h-17h30 / 20h15-23h
Dimanche	10h30-12h30 / 15h-18h

ANIMATIONS

**EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, S'AMUSER,
SE DÉTENDRE ET BOUGER !**

**LA PATINOIRE, C'EST LA SORTIE
IDÉALE À PARTAGER !**

► Viens fêter ton anniversaire à la patinoire

Pour un anniversaire pas comme les autres, invite tes copains à la patinoire ! En plus des entrées et de la location des patins, tu pourras apporter ton gâteau pour souffler tes bougies à la cafétéria ! Nous vous offrons les boissons.*

Forfait 60€, 15 enfants max par groupe.

***Renseignements et réservation par
téléphone ou sur place.**

► Tous les week-end, c'est la fête !

Les vendredis et samedis, c'est ambiance garantie avec les soirées à thèmes de la patinoire ! Viens glisser et faire la fête avec tes amis, DJ et sunlight seront au rendez-vous.

Programme sur www.la-patinoire.fr

Suivez-nous sur 



GS SPORTS & LOISIRS



MULTISPORTS

3 à 5 ans et 6 à 10 ans, Le MERCREDI de 10h45-11h45
dans la salle polyvalente

70 € l'année hors vacances scolaire



Le LUNDI de 20h00 à 21h00
(Maison des services Publics)

120€ l'année hors vacance scolaire



CrossFit
Forging Elite Fitness

Spécial CUISSES-ABDOS-FESSIERS

Le VENDREDI de 19h10 à 20h00
(Maison des services Publics)

80 € l'année hors vacances scolaires



Le VENDREDI de 20h à 21h
(Maison des services Publics)

120€ l'année hors vacances scolaires



30 € de plus pour les habitants hors communes
réduction si deux activités ou plus !!

Certificat Médical obligatoire !

Association GS SPORTS & LOISIRS

Mlle SIMON Linda et Mr GUERIN Vincent

tél : 07.51.62.82.21

email : gssportsetloisirs@gmail.com

NOEL À FOLLAINVILLE DENNEMONT

Samedi 12 Décembre de 14h00 à 17h00

Colis et goûter des Séniors

Dimanche 13 Décembre à 14h45

**Spectacle de Noël pour les enfants suivi d'un
goûter. Le Père Noël invite les enfants
de 3 à 10 ans au spectacle de clowns.**

Salle Polyvalente de Dennemont

